



ZOOM SUR LE NOUVEAU PARKING

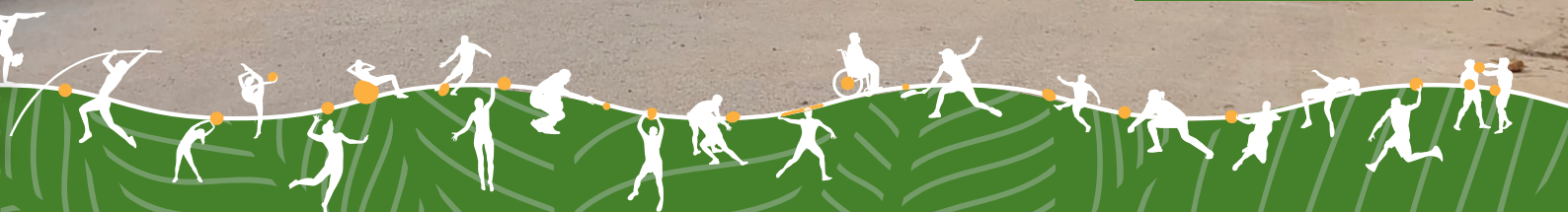
Un pas de plus vers l'ouverture !

Dans ce nouveau numéro de notre journal de projet consacré au futur centre sportif et de loisirs Jules Hunebelle, nous vous emmenons à la découverte d'un espace clé du site : le parking.

Bien plus qu'un simple lieu de stationnement, il a été pensé comme un véritable point d'accueil pour tous les publics : sportifs, accompagnants, visiteurs, équipes en compétition... Moderne, accessible et sécurisé, il répond également aux défis environnementaux.



Entrée du futur parking du centre



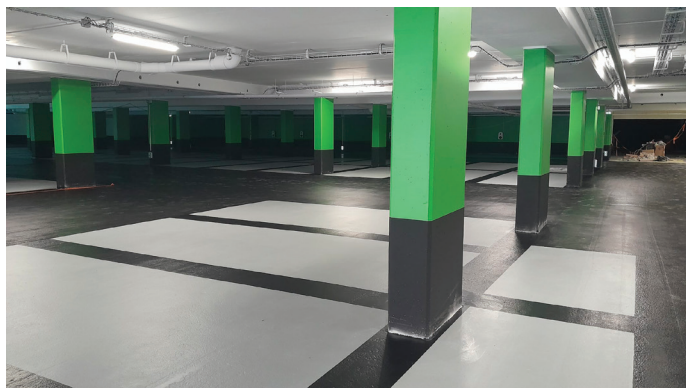
UN PARKING MODERNE, PENSÉ POUR TOUS LES USAGERS DU CENTRE

Situé au niveau -1 du centre, cet espace a été entièrement aménagé pour optimiser l'accueil des visiteurs et des Clamartois.

Il comprend un parking autocar offrant un accès direct à l'ensemble des équipements du complexe sportif, facilitant la circulation des groupes et délégations.

Un parking pour véhicules légers (VL) complète l'offre, avec deux accès distincts : l'un vers le centre sportif, l'autre directement vers le centre-ville par la rue de Meudon.

L'ensemble est connecté aux ascenseurs intérieurs, garantissant une desserte fluide et rapide vers les différents équipements du site : gymnase omnisport, salle d'athlétisme indoor, bowling situé au niveau -2 ou encore restaurant en étage.



- Localisation : Niveau -1 du complexe sportif
- Capacité : 165 places pour véhicules légers
- Deux-roues motorisés : 17 emplacements
- Bornes IRVE (recharge électrique) : 36 pour les véhicules légers et 4 pour motos
- Stationnement autocar : 6 places
- Accessibilité : 5 places réservées aux personnes en situation de handicap

UNE MOBILITÉ PLUS VERTE : 40 BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

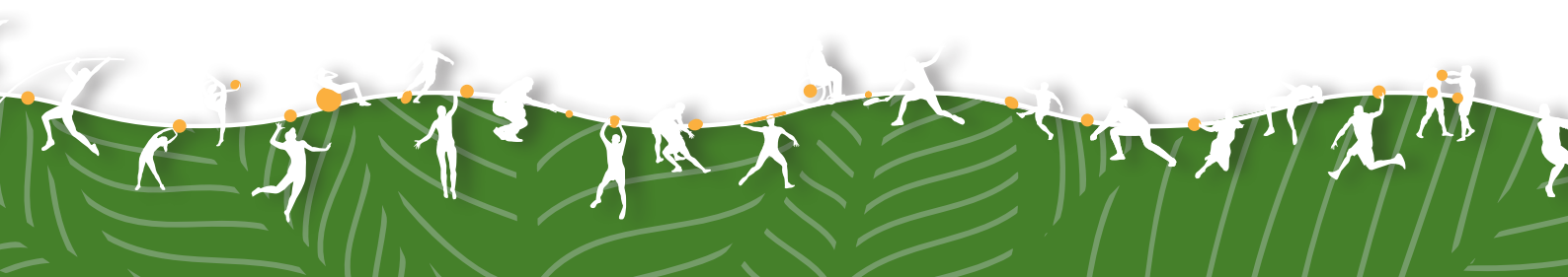
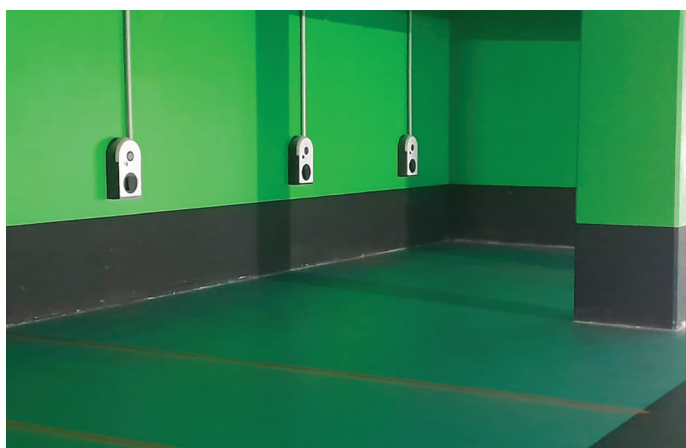
Le parking du complexe sportif s'inscrit pleinement dans une démarche de transition énergétique.

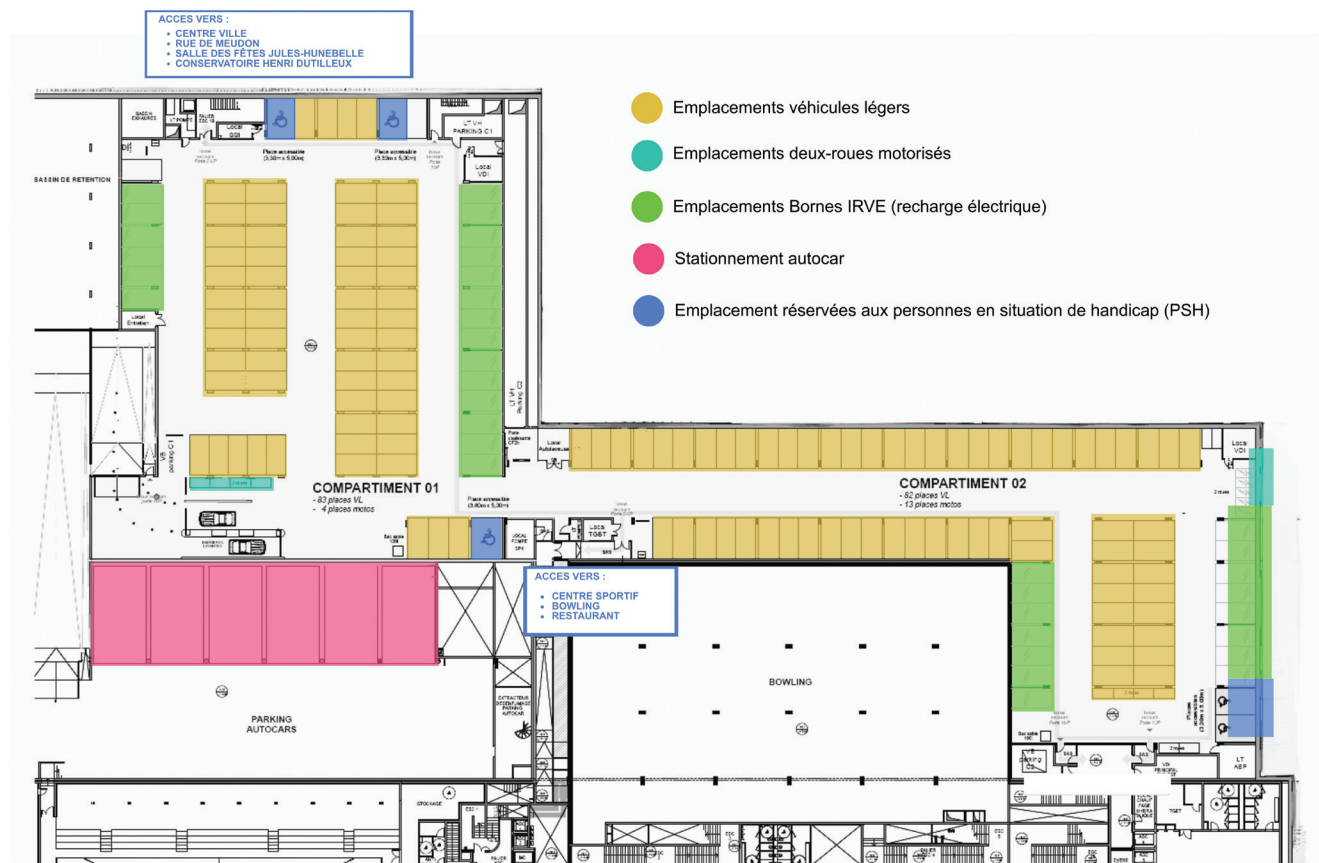
Il est équipé de 40 bornes IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques) :

- 36 bornes pour voitures électriques
- 4 bornes pour deux-roues électriques

Ces équipements permettent aux visiteurs et aux Clamartois de recharger leur véhicule pendant leur activité sportive ou leur visite au centre. Un vrai confort pour les usagers qui ont fait le choix d'une mobilité plus propre.

Grâce à ces installations, le centre renforce son engagement en faveur de l'environnement.





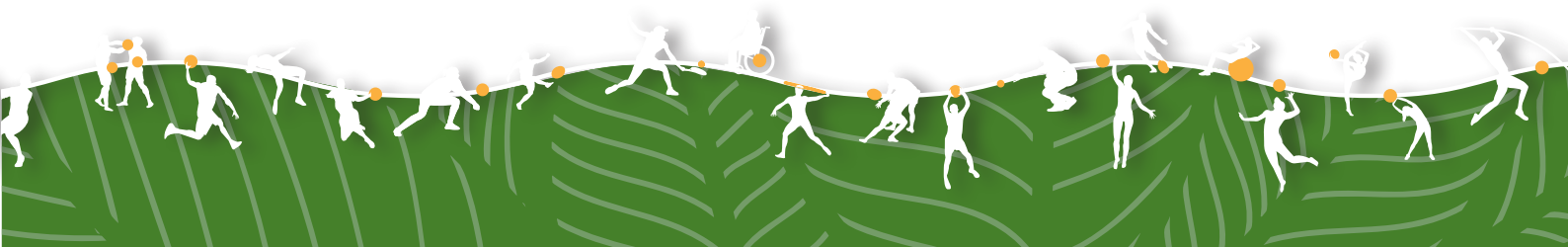
UN PARKING SOUTERRAIN PENSÉ POUR ACCUEILLIR DES AUTOCARS

Le centre sportif Jules Hunebelle a été pensé pour accueillir des événements d'envergure, comme des compétitions nationales ou des rassemblements sportifs interrégionaux. Pour répondre aux exigences logistiques de ce type de manifestations, son parking souterrain intègre un aménagement exceptionnel :

6 emplacements spécialement réservés aux autocars.

C'est une particularité rare, très peu de parkings souterrains en France disposent d'un accès adapté aux véhicules de grand gabarit comme les cars. Cette configuration technique suppose une hauteur sous plafond suffisante, des voies de circulation élargies et une conception spécifique des rampes d'accès, ce qui en fait une infrastructure particulièrement innovante à l'échelle d'un centre-ville.

Grâce à ces emplacements dédiés, l'arrivée des équipes sportives se fera en toute fluidité, sans congestionner les rues alentours. C'est un véritable atout pour l'organisation des événements sportifs de grande ampleur, et un argument de poids pour les fédérations et clubs qui cherchent des infrastructures adaptées à leurs besoins. Cet aménagement contribue ainsi à faire du centre sportif Hunebelle un site de référence pour l'accueil de compétitions nationales, tout en préservant la tranquillité du quartier.



INTERVIEW – LE STATIONNEMENT À CLAMART, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Serge Kehyayan, 2^e adjoint au maire de Clamart en charge des Bâtiments communaux, de la maîtrise d'ouvrage, des transports, des mobilités douces et de la gare du Grand Paris, a accepté de répondre à nos questions sur l'offre de stationnement dans le centre-ville de Clamart.

1. Quel est l'état actuel de l'offre de stationnement dans le centre-ville de Clamart, et quels sont les principaux défis rencontrés ?

« Le stationnement en centre-ville reste une préoccupation majeure pour les Clamartois, en particulier aux abords des équipements publics, des commerces et du marché. Nous avons constaté une pression, notamment lors des événements. Avec ce nouvel équipement, l'offre de stationnement est bien complétée pour répondre aux besoins des usagers du centre sportif et plus généralement ceux des Clamartois et des autres usagers venant au centre-ville, à la salle de fêtes et au conservatoire par exemple. L'un des défis principaux est de concilier les différents usages de l'espace urbain, piétons, mobilités douces, transports en commun et véhicules motorisés, tout en préservant l'accessibilité et la qualité de vie des riverains. »

2. En quoi la création du parking du centre sportif Jules Hunebelle répond-elle aux besoins identifiés dans ce secteur ?

« Ce nouveau parking vient apporter une réponse concrète et structurante à une demande bien identifiée : faciliter l'accès au centre sportif et au cœur de ville. C'est un projet qui s'inscrit dans notre volonté de rééquilibrer l'espace public, en proposant une offre de stationnement centralisée, sécurisée et adaptée aux usages. Cela permet aussi de soutenir le dynamisme du centre-ville et d'encourager une fréquentation plus fluide des équipements municipaux. »

3. Ce nouveau parking profitera-t-il uniquement aux usagers du centre sportif, ou également aux riverains et visiteurs du centre-ville ?

« Bien sûr, ce parking a été pensé pour être un équipement partagé. Il servira non seulement aux usagers du centre sportif : associations, clubs, familles, mais aussi aux riverains, commerçants et visiteurs du centre-ville. Son emplacement stratégique à proximité immédiate des équipements (centre sportif, conservatoire, salle des fêtes notamment), mais aussi des commerces et services du centre, permet un usage multiple, souple et complémentaire de l'offre existante. »

4. La présence d'un espace réservé aux autocars est inédite à Clamart. Que représente cet aménagement pour la ville, notamment en période de compétitions sportives ou d'événements ?

« C'est une réelle avancée. Jusqu'à présent, Clamart ne disposait pas d'infrastructure adaptée pour accueillir les autocars dans de bonnes conditions. L'intégration de cette zone spécifique dans le parking Hunebelle permet de mieux organiser l'accueil des équipes sportives et des publics lors des événements, tout en évitant les stationnements gênants sur la voie publique. C'est un atout de plus pour renforcer notre attractivité. »

5. Des aménagements sont-ils prévus pour améliorer la circulation autour du centre sportif, notamment aux heures de forte affluence ?

« Absolument. Nous avons anticipé cette problématique dès la conception du projet. Des aménagements spécifiques sont en cours de réalisation avec la réfection complète de la rue de Meudon. L'objectif est de garantir une cohabitation entre les différents modes de transport. »

INFOS PRATIQUES

■ HORAIRES DE CHANTIER

du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Des dérogations exceptionnelles (convois) pourront être accordées.

■ SÉCURITÉ : un des passages piétons a été supprimé avec une déviation obligatoire sur la place Hunebelle pour garantir une visibilité et la sécurité de tous.

■ POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS :

Toute l'équipe de Vallée Sud Aménagement se tient à votre disposition :

- par téléphone : 01 46 42 44 35
 - par courriel : contact@valleesud-amenagement.fr
 - par courrier : 28 avenue de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
- Vous pouvez également suivre les actualités et informations chantiers sur notre site <https://www.valleesud-amenagement.fr/>



**Vallée Sud
AMÉNAGEMENT**

Grand Paris

Vallée Sud Aménagement

28 rue de la Redoute

92260 Fontenay-aux-Roses

valleesud-amenagement.fr

contact@valleesud-amenagement.fr

01 46 42 44 35

Pour rester informé sur nos actualités et alertes infos chantier, inscrivez-vous à notre newsletter sur notre site web.